

qu'elles seraient réglées à la satisfaction des deux nations.

Ce n'est pas une petite sensation qui a été créée aux Etats-Unis au sujet de la présentation du projet de loi intitulé "Ship Purchase Bill". Une discussion très animée a eu lieu dans la presse et au Congrès sur l'effet de la loi dans le cas où elle serait adoptée. Quoi qu'il en soit, on peut dire avec certitude que tout indique que par cette loi, une fois adoptée telle qu'elle est—il est douteux qu'elle le soit—le gouvernement des Etats-Unis ne cherche nullement à violer les conventions relatives à l'achat des navires arrêtés. Il est donc très opportun que le Canada manifeste des sentiments amicaux vis-à-vis du peuple américain relativement à la lutte dans laquelle les alliés sont engagés et que le peuple canadien; il est opportun que le peuple canadien se montre calme en appréciant les difficultés que ce gouvernement a eu à surmonter pour rester neutre vis-à-vis des alliés et de leurs ennemis.

La chose la plus importante dans la législation de la présente session est celle qui se rapporte à l'aide que nous avons donnée à l'empire. A la session du Parlement du mois d'août nous avons commencé la mobilisation du premier contingent. A mesure que les mois se sont écoulés, les choses ont pris un tel développement sur le théâtre de la guerre que le Canada a été obligé de contribuer plus considérablement à la défense de l'empire qu'il n'avait cru tout d'abord nécessaire de le faire.

Il s'agit d'une lutte que le Canada doit faire comme l'Angleterre. Nous sommes engagés dans un conflit qui nous intéresse aussi directement que la Grande-Bretagne et les alliés, et, comme partie de l'empire, nous sommes fiers de fournir des hommes et de l'argent autant qu'il est possible de le faire. La plus grande preuve de l'intégrité et de l'unité de l'empire a été donnée par la contribution de l'Inde, de l'Egypte et des colonies d'outre-mer. Cette lutte a unifié et consolidé l'empire comme aucune autre chose n'aurait pu le faire. Quand la fumée des batailles se sera dissipée et que la paix aura été faite sur une nouvelle base plus solide que jamais s'élèvera l'édifice d'un empire plus vaste et plus puissant.

Il a été fait aussi allusion dans l'adresse aux embarras causés au pays par la guerre. Cela nous a frappé individuellement et collectivement. Peut-être que jamais un temps plus inopportun pouvait s'offrir pour contracter des obligations financières. Immédiatement avant la guerre, en raison de l'accroissement et de l'expansion anormaux du

Canada, nous avons déjà souffert d'une réaction qui ne fit que s'accroître par la dépression monétaire qui se fit sentir dans tout l'univers et qui affecta tout le Canada. Le Canada étant, surtout, un pays qui dépense beaucoup d'argent et emprunte pareillement et ayant, durant les dernières années, commencé de grands travaux publics comportant la dépense de centaines de millions, et étant obligé par conséquent d'emprunter cet argent sur les marchés européens, la tension monétaire qui se fait sentir actuellement est un des plus graves problèmes que nous ayons à résoudre.

L'état de choses actuel, coïncidant avec les dépenses que nous avons été obligés de faire relativement à la construction de deux grands chemins de fer transcontinentaux et coïncidant aussi avec ce que nous devons payer pour la défense de l'Empire engagé dans la guerre actuelle, a mis le Canada en face d'un problème financier bien plus difficile à résoudre que nous ne l'avons imaginé.

Ces obligations sont rendues encore plus lourdes par le fait que les revenus du Canada ont diminué pendant que ses dépenses ont augmenté.

Les mesures qui seront soumises à cette session au parlement seront peu nombreuses et s'appliqueront presque exclusivement à la situation financière dont je viens de parler. La situation est exceptionnelle et doit être étudiée en conséquence. On peut donc dire que notre législation comprendra particulièrement des mesures relatives à la guerre. Malgré les nouvelles obligations financières que le pays est obligé d'assumer et qui devront être de temps à autre remplies, il n'y a pas la moindre raison de craindre ou de se décourager. Les ressources du Dominion sont plus que suffisantes pour faire face à toutes les obligations financières que nous prendrons. Le Canada occupe virtuellement un continent qui renferme des ressources inexploitées. Ses ressources agricoles, minières, forestières, ses lacs, ses rivières et ses mers appellent l'esprit d'entreprise et l'énergie de nos populations. La nouvelle dette dont nous venons de nous charger ne servira qu'à éveiller le peuple du Canada et à l'encourager à développer les ressources agricoles qui se trouvent dans ses champs illimités. Avec de nouvelles obligations surgiront de nouvelles ressources nécessaires à l'exploitation d'entreprises personnelles et publiques.

C'est employer un lieu commun que de dire que le temps est venu d'économiser pour diminuer les dépenses publiques et